HOUSE OF COMMONS
CANADA

THE INVESTIGATION AND THE GOVERNMENT RESPONSE FOLLOWING THE DISCOVERY OF A SINGLE CASE OF BOVINE SPONGIFORM ENCEPHALOPATHY

Report of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

Paul Steckle, M.P.
Chair

November 2003

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs, in whole or in part, must be obtained from their authors.

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire: http://www.parl.gc.ca

Available from Communication Canada — Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

THE INVESTIGATION AND THE GOVERNMENT RESPONSE FOLLOWING THE DISCOVERY OF A SINGLE CASE OF BOVINE SPONGIFORM ENCEPHALOPATHY

Report of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

Paul Steckle, M.P.
Chair

November 2003

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

CHAIR

Paul Steckle, M.P.	*Huron—Bruce, Ontario*

VICE-CHAIRS

Gerry Ritz, M.P.	*Battlefords—Lloydminster, Saskatchewan*
Rose-Marie Ur, M.P.	*Lambton—Kent—Middlesex, Ontario*

MEMBERS

Gérard Binet, M.P.	*Frontenac—Mégantic, Quebec*
Rick Borotsik, M.P.	*Brandon—Souris, Manitoba*
Rick Casson, M.P.	*Lethbridge, Alberta*
Claude Duplain, M.P.	*Portneuf, Quebec*
Mark Eyking, M.P.	*Sydney—Victoria, Nova Scotia*
Marcel Gagnon, M.P.	*Champlain, Quebec*
Howard Hilstrom, M.P.	*Selkirk—Interlake, Manitoba*
Rick Laliberte, M.P.	*Churchill River, Saskatchewan*
John Maloney, M.P.	*Erie—Lincoln, Ontario*
Larry McCormick, M.P.	*Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, Ontario*
Louis Plamondon, M.P.	*Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, Quebec*
Dick Proctor, M.P.	*Palliser, Saskatchewan*
Bob Speller, M.P.	*Haldimand—Norfolk—Brant, Ontario*

OTHER MEMBERS WHO PARTICIPATED

Peter Adams, M.P.	*Peterborough, Ontario*
Odina Desrochers, M.P.	*Lotbinière—L'Érable, Quebec*
Cheryl Gallant, M.P.	*Renfrew—Nipissing—Pembroke, Ontario*
Inky Mark, M.P.	*Dauphin—Swan River, Manitoba*
Carol Skelton, M.P.	*Saskatoon—Rosetown—Biggar, Saskatchewan*
Monte Solberg, M.P.	*Medicine Hat, Alberta*

CLERK OF THE COMMITTEE

Bibiane Ouellette

FROM THE RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

Jean-Denis Fréchette, Principal
Frédéric Forge, Analyst

104-01381/

THE STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

has the honour to present its

THIRD REPORT

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to a study on the investigation and the government response following the discovery of a single case of bovine spongiform encephalopathy. After hearing evidence, the Committee agreed to report to the House as follows:

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

EPIDEMIOLOGICAL INVESTIGATION BY THE CANADIAN FOOD INSPECTION AGENCY: AN EXEMPLARY APPROACH 1

OPENING OF EXPORT MARKETS AND THE BSE RECOVERY PROGRAM: A HESITANT APPROACH 4

A. Opening of Export Markets 4

B. The BSE Recovery Program 8

PRICE TRANSMISSION ALONG THE BEEF PROCESSING CHAIN: AN UNCLEAR MECHANISM 11

LIST OF RECOMMENDATIONS 13

APPENDIX A — LIST OF WITNESSES 15

APPENDIX B — LIST OF BRIEFS 19

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 21

MINUTES OF PROCEEDINGS 23

THE INVESTIGATION AND THE GOVERNMENT RESPONSE FOLLOWING THE DISCOVERY OF A SINGLE CASE OF BOVINE SPONGIFORM ENCEPHALOPATHY

INTRODUCTION

The occurrence on 20 May 2003, of a single case of bovine spongiform encephalopathy (BSE) in Alberta set off a chain reaction, the consequences of which were then unknown. It quickly became apparent, however, that it would have political, economic, trade and social repercussions on the agriculture and agri-food sector in Canada, in the Western provinces especially, for many months to come. The Standing Committee took immediate action and held its first special information session on 27 May with officials from the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) and Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC). Standing Committee members subsequently participated in various telephone conferences and, although Parliament had adjourned for the summer, they decided to assemble in Ottawa in order to meet with stakeholders in the various sectors of the cattle industry. These special meetings made it possible to follow the CFIA investigation and to discuss with government officials and stakeholders the measures taken by the government regarding compensation and diplomatic relations with Canada's trading partners, in the context of what may now be called the "mad cow crisis."

This report is not intended to describe or summarize the crisis, since this type of information has been widely publicized. However, certain relevant and important points were raised at the meetings and deserve special attention. Three major themes pertaining to the control of the mad cow crisis came up regularly in the Standing Committee's hearings. They are what could be called "tests," which the government and the domestic market had to pass. And, like all tests, some were handled better than others.

EPIDEMIOLOGICAL INVESTIGATION BY THE CANADIAN FOOD INSPECTION AGENCY: AN EXEMPLARY APPROACH

The CFIA had to face the first test imposed by the mad cow crisis, which was to conduct a concerted epidemiological investigation into the discovery of a BSE case and its immediate control. The various stakeholders who appeared before the Standing Committee commended the CFIA for its exceptional work

following the discovery of a case in Alberta. Standing Committee members can also attest to the transparency and openness that the CFIA has shown since the crisis began.

Recognition of the CFIA's excellent scientific work came as well from the group of international experts who had examined Canada's actions following the detection of an indigenous case of BSE:

> The team wishes to clearly acknowledge the openness, full disclosure and access to personnel provided by the Canadian authorities to our team, the international community and the public. The approach to sharing of information and communication demonstrated by Canada is a model to be emulated.
>
> [...] The team is impressed with the comprehensive scope, level of analysis and thoroughness of the investigation to date. In a very short time Canadian experts have collected and assessed a level of information that exceeds the investigations done in most other BSE-affected countries. This serves as a testament to the competence, capacity and dedication of effort of Canadian officials.[1]

Standing Committee members feel that this passage alone of the expert group's report sends a strong message to all of Canada's trading partners on the quality of the CFIA investigation and, therefore, on the fact that Canadian beef products reaching the market are absolutely safe. Furthermore, the federal government's swift implementation of certain recommendations in the report — within two weeks of its release — was another message likely to increase the confidence of our trading partners. For instance, on 18 July 2003, the Government of Canada announced a new Specified Risk Materials (SRM) policy jointly developed by the CFIA and Health Canada, which requires the removal of the brain, spinal cord and other tissues from carcasses of cattle older than 30 months.[2] A portion of the small intestine will also be removed from carcasses of all animals. **This approach is entirely consistent with international standards**. Other countries, notably in the European Union, have adopted even more stringent measures, not necessarily based on science, but rather because of socio-economic and logistic reasons, notably to prevent possible cross-contamination. This presumably explains why the group of international experts recommended that "Measures to ensure that SRM are not included in **human** food and **animal** feed should be implemented, enforced and audited for compliance."[3] In the

---

1 U. Kihm (Switzerland), W. Hueston (United States), Dr. D. Heim (Switzerland), *Report on Actions Taken by Canada in Response to the Confirmation of an Indigenous Case of BSE*, Bern (Switzerland), June 26, 2003, CFIA Internet site, p. 1.

2 Government of Canada, "Government of Canada Announces New BSE Measure", Communiqué, Edmonton, 18 July 2003.

3 U. Kihm (Switzerland), W. Hueston (United States), Dr. D. Heim (Switzerland) (2003).

present context, the Standing Committee considers that going beyond "making an already very safe system even safer" might be a good strategy that could eliminate all trade barriers. Therefore:

RECOMMENDATION 1

The Standing Committee recommends that measures to ensure that Specified Risk Materials are not included in animal feed be implemented, enforced and audited for compliance.

The Standing Committee was also pleased to see that the group of international experts had highlighted in its report the importance of a good veterinary infrastructure for surveillance systems to be effective. This was the subject of a recommendation in an earlier report by the Standing Committee,[4] on which the government acted by injecting additional funds into faculties of veterinary medicine in Canada.

With regard to the value of surveillance systems, the Standing Committee acknowledges that Canada already has in place a very well-established inspection and animal identification system that is recognized worldwide for its effectiveness. Despite this, the fact that our agricultural sectors are diversifying and becoming more integrated, both domestically and internationally, means that the potential risk of future instances of serious communicable diseases being introduced into the domestic animal populations is increasing exponentially. On 20 May 2003, when news of Canada's BSE case became public, the CFIA undertook immediately to trace the cause of the BSE to the source farm. While this was done with considerable speed, the Standing Committee believes that the use of new technologies could have substantially reduced the time required to complete this process. The Standing Committee believes, therefore, that special attention should be given to implementing a program that would facilitate the immediate trace-back of animal history and lineage in instances of serious communicable diseases. In doing this, all efforts should be made to ensure that any proposed national system incorporates existing regional and national practices along with new technologies and animal health procedures. Furthermore, when devising such a national traceability system, the government should be mindful that all Canadians would benefit from effective tracking of animals, and program costs should be distributed accordingly. Such a system would provide economic and health benefits, and be a mechanism to promote and demonstrate superior food security both to Canadians and to our trading partners abroad. Therefore:

---

[4] House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Fifth Report, *The Future Role of the Government in Agriculture*, 37th Parliament, 1st Session, June 2002, Recommendation 28, p. 52.

RECOMMENDATION 2

The Standing Committee recommends that the federal government work, in cooperation with the CFIA, the industry and provinces, to enhance the existing Canadian Cattle Identification Program by establishing a comprehensive and cost-effective national traceability system, as rapidly as possible.

OPENING OF EXPORT MARKETS AND THE BSE RECOVERY PROGRAM: A HESITANT APPROACH

The second test involved the federal government, which had to react quickly in order to mitigate the devastating economic and trade effects that resulted from the closing of the continental and international markets to Canadian beef and cattle exports. The Canadian cattle industry exports approximately 60% of its production, and its extensive integration with the American market results in the United States absorbing 80% of Canadian beef exports and almost 100% of cattle exports. When an industry's viability depends largely on annual exports totalling approximately $4 billion, and this viability is jeopardized because trade has been stopped for reasons other than scientific and/or health concerns, it is the federal government's responsibility to ensure that export markets are rapidly re-established by making all of the appropriate diplomatic efforts. Its role, in collaboration with the provinces and industry, is also to try to maintain the industry's production capacity so that it may become viable again.

A. Opening of Export Markets

In a crisis, everyone seeks an immediate solution that would curb any incidental effects — often negative — that in the long run could turn into an unresolvable debate or an economic impasse. Unfortunately, in the area of international trade, examples of ongoing economic impasses are not lacking, as evidenced by the European ban on imports of hormone-treated beef, and the Canada–United States trade in softwood lumber.

International trade does not involve issues of market access only; the negotiation process, which allows for discussion, must be seen as fair and transparent and, understandably, it must take into account trading partners' sensitivities. Likely with this in mind, witnesses who appeared before the Standing Committee were very critical of the diplomatic approach taken by the federal government to inform its trading partners about the ongoing investigation. Some witnesses felt that Canada's diplomatic approach was perhaps coloured by its heavy dependence on the American market, which might have blinded it to the fact that trade depends on a global market and that all trading partners, even those with less economic clout, must be treated equally.

> In Japan, [...] for the first three and a half weeks of this crisis, during the time when Japan slowly and continually hardened its positions on Canadian beef, [...] during that first three and a half weeks, Canada did not engage with regulators in Japan.
>
> Twice during that period, Japan asked to send their technical teams to Canada, and twice they were rejected. Only after it appeared that Canada and the United States had great momentum to an early marketing opening between the two markets, yet no engagement, no information, no interaction with Japan had been achieved, only then did Japan take steps, because of the absence of information. There was no science. So in that position, they said "If Canada and the United States are going to cut a private deal and Canadian beef is going to go into the United States in an undifferentiated fashion, we need to protect ourselves until our own scientists can review the situation." They only returned home less than a week ago.
>
> Mr. Ted Haney of the Canada Beef Export Federation, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, Meeting No. 40 — 11:00 a.m., 37th Parliament, 2nd Session, Ottawa, 10 July 2003.

However, in a previous meeting, officials from the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) had contended that every effort to reassure Japan was already being made:

> Discussions at the scientific level are continuing. As you are aware, Japan is a particular key in light of U.S. concerns about their exports to Japan. That's why we sent the mission yesterday to Japan. The Japanese mission was in Canada last week. We're there to provide the reassurances the Japanese need so that they do not impose measures on the U.S. based on the U.S. understanding that we're operating a continental market.
>
> The Japanese initial thoughts were to impose restrictions that sought to somehow segregate Canadian beef from U.S. beef. That is very difficult to manage. That's why we are in Japan, to explain to the Japanese and to provide comfort to them.
>
> Mr. Claudio Valle of DFAIT, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, Meeting No. 39 — 10:30 a.m., 37th Parliament, 2nd Session, Ottawa, 30 June 2003.

According to CFIA and DFAIT officials, even if Japan had shown interest in visiting Canada while the investigation was under way, they felt it would be better to wait until the investigation was closed so that the results of the scientific investigation could be shared.

> Actually, we made an intervention with them and reminded them of the circumstances they had when they were dealing with BSE. They quickly realized that what they really wanted to see was the results of the investigation. We told them at that point in time that we would invite them as soon as the investigation was coming to a close. And in fact that's what happened.
>
> Mr. Robert Carberry of CFIA, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, Meeting No. 39 — 11:00 a.m., 37th Parliament, 2nd Session, Ottawa, 30 June, 2003.

A delegation from Japan visited Canada during the week of 23 June, and Canada's Chief Veterinarian went to Japan on 30 June, and then on to Korea, to continue discussions and share first hand the results of the investigation in special meetings with appropriate authorities. Some witnesses mentioned to the Standing Committee that a united diplomatic effort by the government and industry would have provided greater reassurance to our partners.

Many believe that Canada wrongly evaluated the potential effects of its decisions, and therefore see Canada's approach as a diplomatic faux pas that exacerbated the effects of the crisis, especially its effects on the closing of export markets. While such a conclusion may be true, we will perhaps never know whether it was well founded. However, it is well known that at one point the Canadian cattle industry was losing $11 million a day. At this rate, an industry's production chain deteriorates rapidly, to the point that it may, over the longer term, reach a point of no return to its past production capacity.

Canada's so-called faux pas may have had a destabilizing effect that made it lose sight of the fact that the real solution to the mad cow crisis must first address the international recognition of its new country status as "non BSE-free." Before May 20, 2003, Canada qualified as "provisionally free of BSE risk and was scheduled to attain free status following two additional years of the meat and bone meal feed ban introduced in July 1997."[5] Canada's status is no longer the same as it was before May 20, it is now "minimal BSE risk." On the basis of the new status, our trading partners can make a decision about their trade with Canada, and Canada, in turn, will be able to establish whether any countries are blocking Canadian exports without a valid reason.

There is, however, a void in terms of internationally accepted trade-related measures that can be taken following the discovery of the disease in a particular country. For this reason, Canada, the United States and Mexico have jointly requested that the Organisation internationale des épizooties (OIE) "begin the

---

[5] Canadian Food Inspection Agency, *Narrative Background to Canada's Assessment of and Response to the BSE Occurrence in Alberta* Ottawa, July 2003, CFIA Internet site, p. 1.

dialogue necessary to develop more current practical, science-based guidelines relevant to BSE risk management."[6] The effects of the mad cow crisis on Canada's capacity to trade freely may well last for months. Accordingly:

RECOMMENDATION 3

The Standing Committee recommends the establishment of an industry/government task force that would focus specifically on the trade issues involved in the full restoration of export markets for livestock and its related meat products.

Moreover, at its meeting on 11 August, the Standing Committee unanimously approved a motion asking the Prime Minister to intensify diplomatic efforts to facilitate the opening of the United States border to pre-May 20 levels.[7] At subsequent meetings, it was mentioned that trade missions to various countries were in fact conducted by government officials, but neither the industry nor Committee members were informed of such missions. Therefore,

RECOMMENDATION 4

The Standing Committee recommends that the livestock industry and Parliament be kept informed on a regular basis of diplomatic efforts and trade missions conducted to improve Canada's livestock trade situation.

Finally, fully opening export markets will entail changes in practices, such as those already announced by Canada on the removal of specified risk materials from cattle at slaughter, or increasing the number of BSE tests on slaughtered animals. An increase in direct and indirect costs throughout the production chain is to be expected. Consequently:

RECOMMENDATION 5

In order to ensure that the increased costs resulting from changes made to inspection, rendering practices and traceability systems are not borne solely by livestock producers, the Standing Committee recommends that the Minister of Agriculture and Agri-Food increase the budget of the Canadian Food Inspection Agency.

---

6 Agriculture and Agri-Food Canada, news release, August 25, 2003.

7 House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/2/AGRI/Meetings/Minutes/AGRImn41%285208%29-E.htm.

Furthermore, the Committee recommends that the Minister name an auditor to ensure that any additional costs be kept to a minimum and shared equitably among all stakeholders in the livestock sector.

B. The BSE Recovery Program

On 18 June, federal, provincial and territorial agriculture ministers announced a program to provide $460 million in temporary assistance, $276 million of which was to come from the federal government, so that the Canadian cattle industry could continue to operate despite having lost 60% of its export market. The recovery program in response to BSE was twofold: a slaughter compensation program with a budget of $420 million, and an inventory and pricing incentive component with a budget of $30 million. On 12 August, the Minister of Agriculture and Agri-Food granted extension funding of $36 million to the program. Funding for the recovery program was limited, and so it ended in August when expenditures reached the ceiling, even though the border was still not completely open to exports of all cattle and beef products.

The slaughter compensation program aimed to increase the number of Canadian cattle slaughtered in order to reduce the accumulation of calves and cattle for slaughter, to regulate the flow of cattle when the border reopens and to increase the cattle industry's liquid assets. The primary goal of the program was to increase the number of cattle slaughtered each week to some 50,000 head. Before 20 May, 70,000 head were being slaughtered for the Canadian market and the beef export market, and another 20,000 live animals were intended for the cattle export market. In the weeks following the closing of the export markets, the average weekly slaughter was around 30,000 head. Producers raising and selling cattle in Canada were eligible to receive compensation based on a reference price and a sliding scale, which allowed market signals to be felt.

The inventory and pricing incentive program was designed to provide assistance to meat packers to help them move beef products that were in lower demand and to encourage them to offer higher prices for the cattle they purchased.

While the government and industry had worked together closely to develop the recovery program, it appears that the program as announced by the government was changed and fell short of producers' expectations.

> Over the next two weeks, we met intensively with federal officials and developed a program that we thought would be sustainable. Unfortunately, prior to the implementation, several key actions were either ignored or modified from the original proposal, rendering many of the positive outcomes ineffective. The two most significant were changing the end date of the program from 30 days after the reopening of international markets to

> live cattle sales to immediately upon reopening of markets to muscle-cuts; and a significant change to the format and conditions of the diminishing market adjustment formulas.
>
> These changes resulted in several damaging outcomes as predicted by the industry in advance of the announcement, particularly excess selling of slaughter cattle, the collapse of finished-cattle markets, and increased anxiety of cattlemen about the future.
>
> Mr. Brad Wildeman of the Canadian Cattlemen's Association, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, Meeting No. 39 — 11:15 a.m., 37th Parliament, 2nd Session, Ottawa, 30 June , 2003.

Nonetheless, the program did meet some of the industry's expectations, primarily by allowing for more animals to be slaughtered and on a more regular basis. By the end of the program in August, 72,631 head were slaughtered during the last week — 8.5% more than the previous week and the corresponding week in 2002. The cattle sector must now regain the fluid and functional production it had before, but probably with a lower slaughter level.

> We have to attempt to get to a supply-demand balance. All the things that are wrong are just that. We have an incredible oversupply and we can't expect our domestic marketplace to do that. I think everybody in this room will agree that the Canadian consumer has been tremendous in response to us. We could not ask for a better response than what they've given us. But the reality of the situation is that you can't eat it all.
>
> Mr. Brian Nilsson, Co-Chief Executive Officer, Nilsson Brothers, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, Meeting No. 41 — 11:20 a.m., 37th Parliament, 2nd Session, Ottawa, 11 August, 2003.

A new approach would create a structured marketing that would prevent the sector from possibly having to confront a shortage. Suggestions made to the Committee included:

- a floor price to prevent sales below the threshold of 50 cents a pound;
- a compensation equal to 90% for sales above 50 cents a pound but below the reference price;
- a livestock feed assistance program; and
- a commitment from the various governments that a program would be maintained until the export markets make it possible for the industry to be viable again.

One frequently mentioned suggestion involved an action plan for a national livestock culling program aimed at animals older than 30 months. The lack of any markets for these cattle means they have low value, while their costs to breeders are increasing. The Beef Industry Roundtable comprising both industry stakeholders and government representatives is looking into market opportunities for these animals. Even though Canada's top priority must remain the complete re-opening of export markets, the way in which our new minimal BSE risk status is limiting our export capacity forces us to re-examine our production chain for beef products, and tailor it to suit current supply and demand conditions. Accordingly:

RECOMMENDATION 6

The Standing Committee recommends a compensation plan for a culling program, which would include dairy cull cows, that should be conducted according to an attrition rate that would allow the industry to better balance supply and demand.

Furthermore, since such a program will require the development of meat products with greater value added, the Committee recommends that the government support the industry through a special assistance fund for the development of new market opportunities.

Lastly, the business risk management (BRM) component of the Agricultural Policy Framework (APF) was discussed many times during meetings of the Standing Committee over the summer. But the capacity of the BRM to respond to the financial difficulties of Canadian cattle producers is in dispute, especially with regard to provinces that have not yet signed this APF component. Agriculture and Agri-food officials told members of the Standing Committee that the APF could well help the cattle producers:

> We do believe that the APF and the BRM component as it is could be of significant assistance to producers, in particular the cow-calf producers and the backgrounders. The production margin, compared to what was there before, offers excellent protection for them.
>
> Mr. Gilles Lavoie, Senior Director General, Operations, Market and Industry Services Branch, Agriculture and Agri-Food Canada, Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, Evidence, Meeting No. 41 — 1:45 p.m., 37th Parliament, 2nd Session, Ottawa, 11 August 2003.

While producers are in immediate need of new funds, some members of the Committee are sceptical about the APF's capacity to generate quickly the financial assistance necessary to keep the Canadian cattle industry viable and/or until there is a return of the market conditions that existed prior to 20 May 2003.

PRICE TRANSMISSION ALONG THE BEEF PROCESSING CHAIN: AN UNCLEAR MECHANISM

The third test concerned the domestic market and how prices for beef products are determined. While the closing of export markets brought a significant drop in the prices paid to cattle farmers, retail prices did not follow suit. However, consumers have handled the crisis well, maintaining or even increasing their consumption of beef. **The Committee is pleased to recognize the support consumers have shown by not abandoning the beef market.**

The maintenance of high retail prices has, however, made many stakeholders angry, especially since the various governments injected $30 million under the inventory and pricing incentive program to help meat packers, who are seen as primarily responsible for maintaining elevated retail prices. During Committee meetings, various representatives from the beef processing sector explained the mechanism that determines the price of beef and its products and pointed out that meat packers have fixed costs oriented around the slaughter of 65,000 head a week. Consequently, their operations and profit margins have been largely disrupted because the rest of the cattle production chain has slowed down. Moreover, the best cuts, which are usually in high demand, account for only 13% of a carcass. Export markets are necessary to make entire carcasses profitable and to establish competitive domestic prices. The prices of certain cuts, in particular those corresponding to the imported products, eventually came down, but on the whole prices have not dropped to the levels expected by consumers and analysts.

Many of these arguments failed to sway the Committee, which believes that a specific beef processing sector should not profit unduly from a crisis that is seriously affecting Canadian cattle farmers, especially when the entire sector is receiving government aid. Therefore:

RECOMMENDATION 7

The Standing Committee recommends that the Competition Bureau conduct an investigation into the pricing of beef at the processing and retail levels. To this end, the Committee Chair and five other members will send an official written request to the Bureau.

LIST OF RECOMMENDATIONS

RECOMMENDATION 1

The Standing Committee recommends that measures to ensure that Specified Risk Materials are not included in animal feed be implemented, enforced and audited for compliance.

RECOMMENDATION 2

The Standing Committee recommends that the federal government work, in cooperation with the CFIA, the industry and provinces, to enhance the existing Canadian Cattle Identification Program by establishing a comprehensive and cost-effective national traceability system, as rapidly as possible.

RECOMMENDATION 3

The Standing Committee recommends the establishment of an industry/government task force that would focus specifically on the trade issues involved in the full restoration of export markets for livestock and its related meat products.

RECOMMENDATION 4

The Standing Committee recommends that the livestock industry and Parliament be kept informed on a regular basis of diplomatic efforts and trade missions conducted to improve Canada's livestock trade situation.

RECOMMENDATION 5

In order to ensure that the increased costs resulting from changes made to inspection, rendering practices and traceability systems are not borne solely by livestock producers, the Standing Committee recommends that the Minister of Agriculture and Agri-Food increase the budget of the Canadian Food Inspection Agency.

Furthermore, the Committee recommends that the Minister name an auditor to ensure that any additional costs be kept to a minimum and shared equitably among all stakeholders in the livestock sector.

RECOMMENDATION 6

The Standing Committee recommends a compensation plan for a culling program, which would include dairy cull cows, that should be conducted according to an attrition rate that would allow the industry to better balance supply and demand.

Furthermore, since such a program will require the development of meat products with greater value added, the Committee recommends that the government support the industry through a special assistance fund for the development of new market opportunities.

RECOMMENDATION 7

The Standing Committee recommends that the Competition Bureau conduct an investigation into the pricing of beef at the processing and retail levels. To this end, the Committee Chair and five other members will send an official written request to the Bureau.

APPENDIX A
LIST OF WITNESSES

Associations and Individuals	Date	Meeting
Canadian Food Inspection Agency	27/05/2003	32
Robert Carberry, Vice-President		
Claude Lavigne, Associate Executive Director		
Department of Agriculture and Agri-Food		
Gilles Lavoie, Senior Director General, Operations and Agricultural Industry Services Directorate, Market and Industry Services Branch		
Alberta Beef Producers	05/06/2003	36
Arno Doerksen, Chairman		
Canadian Cattlemen's Association		
Jim Caldwell, Director, Government Affairs		
Stan Eby, Vice-President		
Dennis Laycraft, Executive Vice-President		
Ben Thorlakson, Director, Canada Beef Export Federation		
Brad Wildeman, Chair, Foreign Trade Commission		
Butte Grain Merchants	30/06/2003	39
Rick Paskal, Alberta Cattle Feeder		
Cor Van Raay, Alberta Cattle Feeder		
Canadian Cattlemen's Association		
Jim Caldwell, Director		
Stan Eby, Vice-President		
Brad Wildeman, Chair		
Canadian Food Inspection Agency		
Robert Carberry, Vice-President		
Department of Agriculture and Agri-Food		
Gilles Lavoie, Senior Director General, Operations and Agricultural Industry Services Directorate, Market and Industry Services Branch		
Andrew Marsland, Director General, International Markets Bureau		
Department of Foreign Affairs and International Trade		
Andrew Moroz, Director, Trade Controls Policy		
Claudio Valle, Director, Technical Barriers and Regulations		
As an Individual	30/06/2003	39
Calvin Vaags		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Canada Beef Export Federation	10/07/2003	40
Ted Haney, President		
Canadian Council of Grocery Distributors		
Paul Fortin, Vice-President		
Nick Jennery, President and Chief Executive Officer		
Kim McKinnon, Vice-President		
Canadian Meat Council		
Robert Weaver, General Manager		
Maurice Guillemette Inc.		
Pierre Guillemette, Co-owner		
André Toutant, Managing Director		
Retail Ready Inc.		
John Ferraro, President		
United Food & Commercial Workers International Union		
Paul Meinema, President		
Canadian Cattlemen's Association	11/08/2003	41
Stan Eby, Vice-President		
Canadian Food Inspection Agency		
Robert Carberry, Vice-President		
Carman Meats Inc.		
Jim Holmes, President		
Department of Agriculture and Agri-Food		
Gilles Lavoie, Senior Director General, Operations and Agricultural Industry Services Directorate, Market and Industry Services Branch		
Andrew Marsland, Director General, International Markets Bureau		
Department of Foreign Affairs and International Trade		
Andrew Moroz, Director, Trade Controls Policy		
Claudio Valle, Director, Technical Barriers and Regulations		
Lakeside Packers		
Garnett Altwasser, Chief Executive Officer		
Levinoff Meats Limited		
Brian Read, General Manager		
Nilsson Brothers		
Brian Nilsson, Co-Chief Executive Officer		

Associations and Individuals	Date	Meeting
St. Helen's Meat Packers Ltd.	11/08/2003	41
Robert Bielak, President		
Dairy Farmers of Canada	30/09/2003	44
Réjean Bouchard, Assistant Director, Policy and Dairy Production		
Bruce Saunders, Second Vice-President		
Farm Credit Canada	02/10/2003	45
John Ryan, President and Chief Executive Officer		
Janet Wightman, Executive Vice-President and Chief Operating Officer		
Bank of Nova Scotia	07/10/2003	46
Bob Funk, Vice-President, Agriculture		
BMO Bank of Montreal		
Don Wither, Director, Market Segment Solutions		
Canadian Bankers Association		
Terry Campbell, Vice-President, Policy		
Canadian Imperial Bank of Commerce		
Pieter Kleinschmidt, Vice-President, Agricultural Credit		
National Bank of Canada		
Yvan Beaudin, Director, Agri-business Services		
Royal Bank of Canada		
Brian Little, National Manager, Agriculture and Agribusiness		
TD Canada Trust		
David Marr, National Manager, Agricultural Services		
Mediagrif Interactive Technologies	21/10/2003	48
Michel Simard, Chief Operating Officer		
Viewtrak Technologies Inc.		
Jake Burlet, President and Chief Operating Officer		
Michael Conlon, Chief Technology Officer		

APPENDIX B
LIST OF BRIEFS

Canada Beef Export Federation

Canadian Food Inspection Agency

Canadian Meat Council

Carman Meats Inc.

Dairy Farmers of Canada

Department of Foreign Affairs and International Trade

Farm Credit Canada

Maurice Guillemette Inc.

Mediagrif Interactive Technologies

Vaags, Calvin

Viewtrak Technologies Inc.

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

Pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the government provide a comprehensive response to this report.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food (*Meetings Nos. 32, 36, 39, 40, 41, 44, 45, 46, 48 and 51 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Paul Steckle, M.P.
Huron—Bruce

Chair

MINUTES OF PROCEEDINGS

Wednesday, October 29, 2003
(*Meeting No. 51*)

The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food met *in camera* at 3:35 p.m. this day, in Room 371 West Block, the Chair, Paul Steckle, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Binet, Claude Duplain, Larry McCormick, Louis Plamondon, Gerry Ritz, Paul Steckle and Rose-Marie Ur.

Acting Members present: Stan Dromisky for John Maloney, Nancy Karetak-Lindell for Bob Speller and John O'Reilly for Rick Laliberte.

In attendance: *Library of Parliament*: Jean-Denis Fréchette, Principal.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of its draft report on the BSE situation in Canada.

It was agreed, — That the draft report, as amended, be adopted.

It was agreed, — That the report be entitled: *The Investigation and the Government Response Following the Discovery of a Single Case of Bovine Spongiform Encephalopathy*.

It was agreed, — That the Chair, Clerk and researchers be authorized to make such grammatical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report.

It was agreed, — That the Chair present the report to the House as the 3rd Report of the Committee.

It was agreed, — That, pursuant to Standing Order 109, the Committee request that the Government table a comprehensive response to the report.

At 3:59 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Bibiane Ouellette
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

L'ENQUÊTE ET LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT SUITE À LA DÉCOUVERTE D'UN CAS UNIQUE D'ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Paul Steckle, député
Président

Novembre 2003

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : http://www.parl.gc.ca

En vente : Communication Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

L'ENQUÊTE ET LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT SUITE À LA DÉCOUVERTE D'UN CAS UNIQUE D'ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Paul Steckle, député
Président

Novembre 2003

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSIDENT

Paul Steckle, député	*Huron—Bruce, Ontario*

VICE- PRÉSIDENTS

Gerry Ritz, député	*Battlefords—Lloydminster, Saskatchewan*
Rose-Marie Ur, députée	*Lambton—Kent—Middlesex, Ontario*

MEMBRES

Gérard Binet, député	*Frontenac—Mégantic, Québec*
Rick Borotsik, député	*Brandon—Souris, Manitoba*
Rick Casson, député	*Lethbridge, Alberta*
Claude Duplain, député	*Portneuf, Québec*
Mark Eyking, député	*Sydney—Victoria, Nouvelle-Écosse*
Marcel Gagnon, député	*Champlain, Québec*
Howard Hilstrom, député	*Selkirk—Interlake, Manitoba*
Rick Laliberte, député	*Rivière Churchill, Saskatchewan*
John Maloney, député	*Erie—Lincoln, Ontario*
Larry McCormick, député	*Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, Ontario*
Louis Plamondon, député	*Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, Québec*
Dick Proctor, député	*Palliser, Saskatchewan*
Bob Speller, député	*Haldimand—Norfolk—Brant, Ontario*

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Peter Adams, député	*Peterborough, Ontario*
Odina Desrochers, député	*Lotbinière—L'Érable, Québec*
Cheryl Gallant, députée	*Renfrew—Nipissing—Pembroke, Ontario*
Inky Mark, député	*Dauphin—Swan River, Manitoba*
Carol Skelton, députée	*Saskatoon—Rosetown—Biggar, Saskatchewan*
Monte Solberg, député	*Medicine Hat, Alberta*

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Bibiane Ouellette

DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Jean-Denis Fréchette, analyste principal
Frédéric Forge, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité a procédé à une étude sur l'enquête et la réponse du gouvernement suite à la découverte d'un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine. Après avoir entendu les témoignages, le Comité a convenu de présenter le rapport suivant à la Chambre :

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

L'ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS : UNE APPROCHE IMPECCABLE 1

L'OUVERTURE DES MARCHÉS D'EXPORTATION ET LE PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT SUITE À L'ESB : UNE APPROCHE HÉSITANTE 4

A. L'ouverture des marchés d'exportation 4

B. Le Programme de rétablissement suite à l'ESB 8

LA TRANSMISSION DES PRIX LE LONG DE LA CHAÎNE DE TRANSFORMATION DU BŒUF : UN MÉCANISME OBSCUR 12

LISTE DES RECOMMANDATIONS 15

ANNEXE A — LISTE DES TÉMOINS 17

ANNEXE B — LISTE DES MÉMOIRES 21

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 23

PROCÈS-VERBAL 25

L'ENQUÊTE ET LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT SUITE À LA DÉCOUVERTE D'UN CAS UNIQUE D'ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE

INTRODUCTION

Dès la découverte d'un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Alberta le 20 mai 2003, une réaction en chaîne a été déclenchée, mais on ne connaissait alors pas l'ampleur de ses effets. Il est toutefois vite devenu évident qu'elle aurait des ramifications politiques, économiques, commerciales et sociales, qui marqueraient le secteur agricole et agroalimentaire du Canada, surtout celui des provinces de l'Ouest, pour plusieurs mois. Le Comité permanent a réagi immédiatement et a tenu sa première session d'information spéciale dès le 27 mai avec des fonctionnaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Par la suite, les membres du Comité permanent ont participé à diverses conférences téléphoniques et, même si le Parlement avait ajourné pour la période estivale, ils ont décidé de se réunir à Ottawa afin de rencontrer des intervenants des divers secteurs de l'industrie bovine. Ces réunions extraordinaires ont permis de suivre l'évolution de l'enquête menée par l'ACIA et d'échanger avec des bureaucrates et des intervenants sur les mesures prises par le gouvernement en matière de compensation et de relations diplomatiques avec les partenaires commerciaux du Canada, dans le contexte de ce qui est devenu approprier d'appeler la « crise de la vache folle ».

Le présent rapport ne se veut pas une description ou un compte rendu de cette crise car ce type d'information a été largement diffusé, mais certains éléments pertinents et importants ont été soulevés lors des rencontres et méritent qu'on leur accorde une attention toute particulière. Trois thèmes majeurs portant sur la gestion de la crise de la vache folle sont revenus régulièrement lors des audiences du Comité permanent. Ils prennent en quelque sorte la forme de « tests » que le gouvernement et le marché intérieur ont eu à passer. Comme dans n'importe quelle épreuve, certaines ont été mieux relevées que d'autres.

L'ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS : UNE APPROCHE IMPECCABLE

C'est l'ACIA qui a eu à subir le premier test imposé par la crise de la vache folle, soit celui de conduire une enquête épidémiologique concertée sur la découverte d'un cas d'ESB et sa gestion immédiate. Les divers intervenants qui

ont comparu devant le Comité permanent ont salué le travail exceptionnel accompli par l'ACIA dès la découverte d'un cas d'ESB en Alberta. Les membres du Comité permanent peuvent aussi témoigner de la transparence et de la communication que l'ACIA a démontrées dès le début de la crise.

La reconnaissance de l'excellence du travail scientifique de l'ACIA est venue également du groupe d'experts internationaux qui ont examiné les interventions du Canada suite au dépistage d'un cas indigène d'ESB :

> L'équipe désire affirmer sans le moindre doute que les autorités canadiennes ont fait preuve de transparence envers ses membres, la collectivité internationale et la population, et qu'elles ont divulgué tous les renseignements recueillis et autorisé l'accès sans restriction au personnel. La façon dont le Canada a communiqué l'information devrait servir de modèle.
>
> [...] L'équipe est très impressionnée par la vaste portée, le niveau d'analyse et la rigueur de l'enquête menée à ce jour. En effet, dans un laps de temps très court, les experts canadiens ont recueilli et évalué un volume de données supérieur à celui recueilli dans la plupart des pays touchés par l'ESB. Ce fait témoigne de la compétence, de la capacité et de la diligence des autorités canadiennes[1].

Les membres du Comité permanent considèrent qu'à lui seul ce passage du rapport du groupe d'experts envoie un puissant signal à tous les partenaires commerciaux du Canada quant à la qualité de l'enquête conduite par l'ACIA et, par conséquent, sur le fait que les produits canadiens du bœuf qui atteignent le marché sont absolument salubres. De plus, la réaction rapide du gouvernement fédéral qui a appliqué, dans les deux semaines suivant la publication du rapport, certaines mesures qui y étaient recommandées, constituait un autre message susceptible d'accroître le degré de confiance de nos partenaires commerciaux. Ainsi, le 18 juillet 2003, le gouvernement du Canada a annoncé une nouvelle politique sur les matériels à risques spécifiés (MRS) élaborée conjointement par l'ACIA et Santé Canada, qui exige le retrait de la cervelle, de la moelle épinière et des autres tissus des carcasses des bovins âgés de plus de 30 mois[2]. Une partie de l'intestin grêle sera aussi retirée des carcasses de tous les bovins. **Cette politique est entièrement conforme aux normes internationales.** D'autres pays, notamment de l'Union européenne, ont adopté des politiques encore plus strictes, fondées principalement sur des raisons socioéconomiques et logistiques — comme la prévention d'une contamination croisée — plutôt que scientifiques. Cela explique probablement la recommandation suivante du groupe d'experts internationaux : « il faudrait mettre en œuvre des mesures visant à

---

1 U. Kihm (Suisse), W. Hueston (États-Unis), Dr D. Heim (Suisse), *Rapport sur les interventions du Canada à la suite de la confirmation d'un cas indigène d'ESB*, Berne (suisse), 26 juin 2003, site Internet de l'ACIA, p. 1.

2 Gouvernement du Canada, « Le gouvernement du Canada annonce une nouvelle mesure de protection contre l'ESB », Communiqué, Edmonton, 18 juillet 2003.

garantir l'absence de MRS dans les **aliments du bétail** et des **humains,** en vérifier la conformité et prendre des mesures pour garantir leur application[3]. » Dans ce contexte, le Comité permanent considère que le fait d'aller au-delà de l'idée de rendre « un système très sûr encore plus sûr » apparaît comme une excellente stratégie susceptible de permettre l'élimination de toutes les barrières commerciales. Par conséquent :

RECOMMANDATION 1

Le Comité permanent recommande de mettre en œuvre des mesures visant à garantir l'absence de matériels à risques spécifiés dans l'alimentation pour le bétail, d'en assurer le respect et d'en vérifier l'application.

Le Comité permanent a également été heureux de noter que le groupe d'experts internationaux avait souligné dans son rapport l'importance d'une bonne infrastructure vétérinaire pour le fonctionnement efficace des systèmes de surveillance, un sujet qui avait fait l'objet d'une recommandation dans un rapport antérieur du Comité permanent[4] à laquelle le gouvernement avait répondu positivement en injectant des fonds supplémentaires dans les facultés de médecine vétérinaire du Canada.

En ce qui concerne la valeur des systèmes de surveillance, le Comité permanent reconnaît que le Canada dispose déjà d'un système d'inspection et d'identification des animaux bien implanté et reconnu à l'échelle mondiale pour son efficacité. Malgré cela, la diversification et l'intégration croissantes de nos secteurs agricoles, tant sur la scène nationale qu'internationale, décuplent d'autant le risque d'introduction de maladies transmissibles graves chez les populations animales d'ici. Lorsqu'on a annoncé l'existence d'un cas d'ESB au Canada, le 20 mai 2003, l'ACIA a immédiatement entrepris de retracer l'exploitation agricole d'où était originaire l'ESB. Même si l'ACIA a agi très rapidement, le Comité permanent est d'avis que l'emploi de nouvelles technologies aurait pu réduire considérablement la longueur du processus. Par conséquent, nous croyons qu'il y aurait lieu d'accorder une attention particulière à la mise en place d'un système qui faciliterait le retraçage immédiat des antécédents et du lignage d'un animal dans les cas de maladies transmissibles graves. Ce système devrait tout de même tenir compte des pratiques régionales et nationales en les intégrant aux nouvelles technologies et aux procédures de santé animale. De plus, au moment d'élaborer un tel système national de traçabilité, le gouvernement devrait garder à l'esprit que c'est l'ensemble des Canadiens qui en bénéficieront; il devrait donc en répartir les coûts en conséquence. Non seulement ce système présenterait des avantages

---

[3] U. Kihm (Suisse), W. Hueston (États-Unis), Dr D. Heim (Suisse), (2003).

[4] Chambre des communes, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, cinquième rapport, *Le rôle futur du gouvernement en agriculture*, 1re session, 37e législature, juin 2002, recommandation 28, p. 52.

économiques et sanitaires, mais il servirait aussi à promouvoir et à démontrer la salubrité supérieure des aliments auprès des Canadiens et de nos partenaires commerciaux de l'étranger. Par conséquent :

RECOMMANDATION 2

Le Comité permanent recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec l'ACIA, le secteur et les provinces, voit à l'amélioration dès que possible du Programme canadien d'identification du bétail, en établissant un système national de traçabilité qui soit exhaustif et rentable.

L'OUVERTURE DES MARCHÉS D'EXPORTATION ET LE PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT SUITE À L'ESB : UNE APPROCHE HÉSITANTE

Le second test a été l'affaire du gouvernement fédéral qui a eu à réagir rapidement pour pallier les effets économiques et commerciaux dévastateurs de la fermeture des marchés continentaux et internationaux aux exportations canadiennes de bovins et de viande de bœuf. En effet, l'industrie bovine canadienne exporte environ 60 p.100 de sa production et sa grande intégration avec le marché américain fait en sorte que les États-Unis reçoivent 80 p.100 des exportations canadiennes de bœuf et presque 100 p.100 des bovins exportés. Lorsque la viabilité d'une industrie repose en grande partie sur des exportations annuelles totalisant environ 4 milliards de dollars, et que cette viabilité est remise en cause parce que le commerce est bloqué pour des raisons autres que scientifiques et/ou sanitaires, c'est la responsabilité du gouvernement fédéral de mettre en œuvre tous les efforts diplomatiques appropriés. C'est aussi son rôle, en collaboration avec les provinces et l'industrie, de tenter de maintenir la capacité de production de l'industrie afin que cette dernière retrouve éventuellement le chemin de la viabilité.

A. L'ouverture des marchés d'exportation

Lorsqu'on se trouve en situation de crise, tout le monde cherche une solution immédiate qui permettra de tuer dans l'œuf les effets d'entraînement, le plus souvent négatifs, qui peuvent se traduire à plus long terme en un débat inextricable ou en une impasse économique. Malheureusement, en matière de commerce international, les exemples d'impasses qui perdurent ne manquent pas, comme en font foi le moratoire européen imposé sur les importations de bœuf aux hormones et le commerce du bois d'œuvre Canada–États-Unis.

Le commerce international ne se limite pas à une question d'accès aux marchés, encore faut-il que le processus de négociation qui permet des échanges soit perçu comme équitable, transparent et, bien entendu, qu'il tienne compte des

susceptibilités des partenaires commerciaux. C'est probablement avec cette vision en tête que des témoins qui ont comparu devant le Comité permanent ont été très critiques à l'égard de l'approche diplomatique prise par le gouvernement fédéral pour informer ses partenaires commerciaux concernant l'enquête en cours. Pour certains des témoins, l'approche diplomatique du Canada a peut-être été obnubilée par sa grande dépendance envers le marché américain, ce qui pourrait lui avoir fait perdre de vue que le commerce repose sur un marché global et que tous les partenaires commerciaux, même si certains ont un poids économique moins important, doivent être traités sur un même pied.

> Au Japon, [...] pendant les trois premières semaines et demie de cette crise, alors que le Japon, lentement et sûrement, raffermissait sa position sur le bœuf canadien [...] pendant ces trois semaines et demie, le Canada n'a eu aucun rapport avec les organes de réglementation du Japon.
>
> Deux fois pendant cette période, le Japon a demandé à envoyer ses équipes techniques au Canada, et deux fois sa demande a été rejetée. Ce n'est qu'après qu'il est apparu que le Canada et les États-Unis étaient bien partis pour procéder à une ouverture précoce du marché entre les deux pays, sans pour autant qu'il y ait de dialogue, d'information ou d'interaction avec le Japon, ce n'est qu'alors que le Japon a réagi, à cause du manque d'information. Il n'y avait aucune donnée scientifique. Dans ces circonstances, il a dit « Si le Canada et les États-Unis doivent conclure une entente entre eux pour que le bœuf canadien aille aux États-Unis sans distinction, nous devrons nous protéger jusqu'à ce que notre propre équipe scientifique ait examiné la situation ». L'équipe est repartie il y a une semaine à peine.
>
> M. Ted Haney du *Canada Beef Export Federation*, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 40 — 11h00, 37e législature, 2e session, Ottawa, 10 juillet 2003.

Pourtant, lors d'une rencontre précédente, les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) avaient soutenu devant le Comité permanent que tous les efforts pour rassurer le Japon avaient été faits :

> Les discussions au niveau scientifique se poursuivent. Comme vous le savez, le Japon est très important compte tenu des inquiétudes des Américains quant à leurs exportations au Japon. C'est pourquoi nous avons envoyé notre mission hier au Japon. La mission japonaise est venue au Canada la semaine dernière. Nous sommes allés là-bas pour fournir aux Japonais les assurances dont ils ont besoin afin qu'ils n'imposent pas de mesures aux États-Unis sur la base de la vision américaine selon laquelle nous exploitons un marché continental.

> L'idée initiale des Japonais était d'imposer des restrictions de façon à séparer de quelque façon le bœuf canadien du bœuf américain. Cela est très difficile à gérer. C'est pourquoi nous nous sommes rendus au Japon, pour expliquer la situation aux Japonais et pour les rassurer.
>
> M. Claudio Valle du MAECI, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 39 — 10h30, 37e législature, 2e session, Ottawa, 30 juin 2003.

Selon les fonctionnaires de l'ACIA et du MAECI, même si le Japon s'était montré intéressé à visiter le Canada pendant le déroulement de l'enquête, il avait été jugé préférable d'attendre que l'enquête soit terminée afin de pouvoir partager avec eux les résultats de l'enquête scientifique.

> En fait, nous sommes intervenus auprès d'eux et leur avons rappelé les circonstances qu'ils avaient eux-mêmes vécues lorsqu'ils avaient été aux prises avec l'ESB. Ils se sont vite rendus compte que ce qu'ils voulaient vraiment voir c'était les résultats de l'enquête. Nous leur avons alors dit que nous les inviterions dès que l'enquête serait sur le point d'être bouclée. Et c'est ce qui s'est en fait produit.
>
> M. Robert Carberry de l'ACIA, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 39 — 11h00, 37e législature, 2e session, Ottawa, 30 juin 2003.

Une délégation du Japon a visité le Canada au cours de la semaine du 23 juin et le vétérinaire en chef du Canada s'est ensuite rendu au Japon le 30 juin, puis en Corée, pour poursuivre les discussions et partager de vive voix les résultats de l'enquête lors de rencontres spéciales avec les autorités compétentes. Des témoins ont mentionné au Comité permanent qu'une action diplomatique concertée gouvernement — industrie eut été préférable afin de mieux rassurer nos partenaires.

Plusieurs pensent que le Canada a mal évalué les effets potentiels de ses décisions et perçoivent donc l'approche canadienne comme un faux-pas diplomatique qui a eu pour effet d'exacerber les effets de la crise, notamment la fermeture des marchés d'exportation. Bien qu'un tel corollaire puisse apparaître réel, on ne saura peut-être jamais s'il est bien fondé. Par contre, on sait pertinemment que l'industrie bovine canadienne a accusé à un certain moment des pertes de 11 millions de dollars par jour et qu'à ce rythme une industrie voit sa filière de production se détériorer rapidement, au point qu'elle peut atteindre, à plus ou moins long terme, un point de non-retour à sa capacité de production antérieure.

Ce soi-disant faux-pas du Canada l'a peut-être déstabilisé et fait perdre de vue que la véritable solution à la crise de la vache folle passe avant tout par la reconnaissance internationale de son nouveau statut de pays « non indemne de BSE ». Avant le 20 mai 2003, le Canada se qualifiait comme « pays

provisoirement indemne d'ESB et devait atteindre le statut de pays indemne après deux années supplémentaires depuis l'interdiction lancée en juillet 1997 de l'alimentation des ruminants par des farines de viande et d'os[5] ». Or, le statut du Canada n'est plus celui d'avant le 20 mai et est maintenant devenu « à risque minime ». À partir de ce nouveau statut, nos partenaires commerciaux peuvent prendre une décision concernant leurs échanges avec le Canada et, en retour, celui-ci peut déterminer si certains pays bloquent ses exportations sans raison valable.

Il existe toutefois un certain vide quant aux mesures commerciales reconnues internationalement qui peuvent être prises suite à la découverte de la maladie dans un pays donné. C'est dans cette perspective que le Canada, les États-Unis et le Mexique ont demandé conjointement à l'Office international des épizooties (OIE) « l'établissement de lignes directrices pratiques et à assise scientifique en ce qui concerne la gestion des risques liés à l'ESB[6] ». Les effets de la crise de la vache folle sur la capacité du Canada à commercer librement risquent de perdurer des mois. Par conséquent :

RECOMMANDATION 3

Le Comité permanent recommande la formation d'un groupe de travail gouvernement/industrie qui se concentrerait spécifiquement sur les questions commerciales relatives à l'ouverture totale des marchés d'exportation pour le bétail et ses produits carnés.

De plus, lors de sa réunion du 11 août, le Comité permanent a unanimement approuvé une motion demandant au Premier Ministre de redoubler les efforts diplomatiques afin de rouvrir la frontière américaine aux niveaux antérieurs au 20 mai 2003[7]. Lors de rencontres ultérieures, on a rapporté au Comité permanent que de hauts fonctionnaires du gouvernement effectuaient des missions commerciales, mais ni l'industrie ni le Comité n'étaient au courant de telles démarches. Par conséquent :

---

5 Site Internet de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. *Contexte descriptif de l'évaluation par le Canada du cas d'ESB en Alberta et de sa réaction*, Ottawa, juillet 2003, p. 1.

6 Agriculture et Agroalimentaire Canada, communiqué, 25 août 2003.

7 Comité permanent de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de la Chambre des communes : http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/2/AGRI/Meetings/Minutes/AGRImn41%285208%29-F.htm.

RECOMMANDATION 4

Le Comité permanent recommande que les représentants du secteur du bétail et le Parlement soient mis au courant régulièrement des efforts diplomatiques et des missions commerciales qui visent à améliorer le commerce du bétail au Canada.

Enfin, l'ouverture totale des marchés d'exportation passera par des changements de pratiques, comme celle déjà annoncée par le Canada sur l'enlèvement du matériel à risques spécifiés au moment de l'abattage, ou encore par l'augmentation du nombre de tests de détection sur les animaux abattus. Il faut donc s'attendre à une augmentation des coûts directs et indirects dans la chaîne de production bovine. Par conséquent :

RECOMMANDATION 5

Afin que les coûts additionnels résultant de changements apportés aux pratiques d'inspection, d'équarrissage et de traçabilité ne soient pas entièrement refilés aux éleveurs de bétail, le Comité permanent recommande que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire augmente le budget de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

De plus, le Comité recommande que le ministre s'engage à mettre en place un vérificateur chargé de veiller à ce que les coûts additionnels soient maintenus bas et qu'ils soient bien répartis entre les intervenants du secteur du bétail.

B. Le Programme de rétablissement suite à l'ESB

Le 18 juin, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont annoncé un programme d'aide temporaire de 460 millions de dollars, dont 276 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral, afin de permettre que l'industrie bovine canadienne maintienne un certain niveau de fonctionnement en dépit de la perte de 60 p. 100 de ses débouchés. Le Programme de rétablissement suite à l'ESB comprenait deux volets : le Programme d'abattage, qui était doté d'un budget de 420 millions de dollars, et le Programme incitatif pour les prix et l'écoulement des stocks dont le budget était de 30 millions de dollars. Le 12 août le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a bonifié le Programme d'un montant de 36 millions de dollars. Les fonds du Programme de

rétablissement étaient limités et, par conséquent, le Programme a pris fin au mois d'août quand le plafond a été atteint et ce, même si la frontière n'était pas encore totalement ouverte aux exportations de tous les types de bovins et produits du bœuf.

Le volet « Programme d'abattage » visait à intensifier l'abattage de bovins canadiens afin de modérer l'accumulation de veaux et de bovins de boucherie, de régulariser le flux de bovins lors de l'ouverture de la frontière et d'accroître les liquidités dans la chaîne de l'industrie bovine. Dans les semaines qui ont suivi la fermeture des marchés d'exportation, l'abattage hebdomadaire moyen s'est situé à environ 30 000 têtes. Le but premier du programme était d'accroître le nombre de bovins abattus par semaine à plus de 50 000 têtes, alors qu'avant le 20 mai, 70 000 bovins étaient abattus pour le marché canadien et les marchés d'exportation du bœuf et 20 000 autres bovins étaient destinés aux marchés d'exportations. Les producteurs élevant et vendant des bovins au Canada étaient admissibles à une compensation basée sur un prix de référence et une échelle mobile qui n'empêche pas les signaux du marché de se faire sentir.

Le second volet, le Programme incitatif pour les prix et l'écoulement des stocks, avait pour objectif de verser un paiement aux exploitants d'abattoir pour les aider à écouler les produits du bœuf dont la demande est plus faible et pour les inciter à offrir des prix plus élevés pour les bovins qu'ils achètent.

Bien que le gouvernement et l'industrie aient collaboré étroitement pour développer le Programme de rétablissement, il appert que le programme annoncé par le gouvernement ait été altéré et n'ait plus répondu aussi bien aux attentes des producteurs.

> Au cours des deux semaines qui ont suivi, nous avons eu des rencontres intensives avec des porte-parole fédéraux et avons élaboré un programme dont nous pensions qu'il pouvait être durable. Malheureusement, avant sa mise en œuvre, plusieurs initiatives clés ont ou été ignorées ou été modifiées par rapport à la proposition originale, rendant impossibles nombre des résultats positifs escomptés. Les deux éléments les plus importants étaient le changement de la date d'expiration du programme de 30 jours après la réouverture des marchés internationaux aux ventes de bétail sur pied à la réouverture des marchés pour les coupes-muscles ainsi que le changement d'envergure au format et aux conditions de la formule régressive d'ajustement au marché.

> Ces changements ont donné lieu à plusieurs conséquences néfastes, comme cela avait été prévu par l'industrie avant l'annonce, surtout sur le plan ventes excédentaires de bétail d'abattage, effondrement des marchés de bovins finis et angoisse croissante des éleveurs quant à l'avenir.
>
> M. Brad Wildeman de l'Association canadienne des éleveurs, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 39 — 11h15, 37e législature, 2e session, Ottawa, 30 juin 2003.

Le Programme a toutefois rencontré certaines attentes de l'industrie, notamment en favorisant un abattage plus élevé et régulier. Ainsi, la fin du Programme au mois d'août a aussi correspondu avec un abattage de 72 631 bovins lors de la dernière semaine du mois, soit 8,5 p. 100 de plus que la semaine précédente et que la semaine correspondante en 2002. Le secteur bovin doit maintenant retrouver une forme de production fluide et fonctionnelle comme auparavant, mais vraisemblablement avec un volume moindre d'abattage.

> Nous devons tenter d'équilibrer l'offre et la demande. Voilà à quoi se résument tous les problèmes que nous connaissons aujourd'hui. Nous avons en main des stocks excédentaires colossaux, et nous ne pouvons compter sur notre marché national pour les écouler. Je pense que toutes les personnes réunies ici seront d'accord pour dire que les consommateurs canadiens nous ont accordé un appui extraordinaire. Nous ne pouvons demander plus que ce qu'ils ont fait pour nous. La réalité, c'est qu'on ne pourra pas tout manger.
>
> M. Brian Nilsson, coprésident-directeur général, Nilsson Brothers Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire Témoignages no 41 — 11h20, 37e législature, 2e session, Ottawa, 11 août 2003

Il s'agirait en fait d'établir une mise en marché ordonnée qui permettrait au secteur d'éviter de se retrouver éventuellement confronté à une rupture de stock. Les suggestions formulées au Comité pour une nouvelle approche comprennent :

- un prix plancher afin d'éviter des ventes sous le seuil de 0,50 $ la livre;
- une compensation équivalente à 90 p.100 pour les ventes supérieures à 0,50 $ la livre, mais inférieures au prix de référence;
- un programme de soutien pour l'alimentation du bétail; et

- l'assurance de la part des gouvernements qu'un programme serait maintenu jusqu'à ce que les marchés d'exportation permettent à l'industrie d'être viable à nouveau.

Mais, ce qui a été souvent mentionné, c'est un plan d'action pour un programme national de réduction du cheptel visant les animaux âgés de plus de 30 mois. L'absence de marché pour ce type de bovins leur octroie peu de valeur tandis que les éleveurs voient leurs coûts s'accroître pour maintenir cette catégorie d'animaux. Une table ronde sur l'industrie bovine regroupant les intervenants de l'industrie et des représentants du gouvernement examine les débouchés pour ces animaux. Même si la priorité du Canada doit demeurer l'ouverture complète des marchés d'exportation, son nouveau statut « à risque minime », qui limite désormais sa capacité à exporter, le force à revoir sa filière de production du bœuf, qui devrait être mieux adaptée aux conditions actuelles d'offre et de demande. Par conséquent :

RECOMMANDATION 6

Le Comité permanent recommande un plan d'indemnisation pour un programme d'abattage sélectif, incluant les vaches de réforme, selon un taux d'attrition qui permettrait à l'industrie de mieux équilibrer l'offre et la demande.

Comme un tel programme exige le développement de produits carnés à plus grande valeur ajoutée, le Comité recommande aussi que le gouvernement appuie l'industrie par un fonds d'aide spécial pour le développement de nouveaux débouchés.

Enfin, le volet de la gestion des risques de l'entreprise (GRE) du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des réunions estivales du Comité permanent. Mais la capacité du volet GRE à faire face aux difficultés financières des éleveurs canadiens de bovins est loin de faire l'unanimité, surtout dans le contexte où des provinces n'ont pas encore signé ce volet du CSA. Les fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont affirmé aux membres du Comité permanent que le CSA pourrait aider les éleveurs :

> Nous pensons que le Cadre stratégique pour l'agriculture et le volet gestion des risques de l'entreprise pourraient être d'une aide précieuse aux producteurs, surtout en ce qui concerne les naisseurs et les producteurs de bovins semi-finis. La marge de production par rapport à ce qu'elle était leur offre une excellente protection.
>
> M. Gilles Lavoie, directeur général principal, Direction générale des services à l'industrie (AAC), Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Témoignages n° 41 — 13h45, 37e législature, 2e session, Ottawa, 11 août 2003

Alors que les éleveurs ont un besoin immédiat d'injection de liquidités, certains membres du Comité sont sceptiques quant à la capacité du CSA de générer rapidement l'aide pécuniaire nécessaire pour maintenir viable l'industrie bovine canadienne et/ou jusqu'à ce qu'elle retrouve les conditions du marché antérieures au 20 mai 2003.

LA TRANSMISSION DES PRIX LE LONG DE LA CHAÎNE DE TRANSFORMATION DU BŒUF : UN MÉCANISME OBSCUR

Enfin, un autre test a été celui du marché intérieur et de l'établissement des prix des produits du bœuf. Alors que la fermeture des marchés d'exportation a entraîné une chute importante des prix payés aux éleveurs, les prix au détail n'ont pas suivi. Les consommateurs ont toutefois bien répondu à la crise et ont maintenu, voire même accru, leur consommation de viande de bœuf. **Le Comité est heureux de souligner l'appui que les consommateurs ont offert en ne délaissant pas le marché du bœuf.**

Le maintien des prix de détail à des niveaux élevés a toutefois soulevé l'ire de nombreux intervenants, surtout que les gouvernements ont injecté 30 millions de dollars sous le Programme incitatif pour les prix et l'écoulement des stocks afin d'aider les exploitants d'abattoir, qui sont perçus comme les principaux responsables du maintien des prix de détail élevés. Lors des réunions du Comité divers représentants du secteur de la transformation de la viande bovine ont expliqué le mécanisme d'établissement des prix du bœuf et de ses produits et ont fait valoir que les exploitants d'abattoir ont des coûts fixes qui se situent autour d'un abattage de 65 000 têtes par semaine. Par conséquent, leurs opérations et leurs marges de profits sont fortement perturbées parce que l'ensemble de la chaîne bovine fonctionne au ralenti. Par ailleurs, les meilleures coupes qui sont généralement en forte demande, ne comptent que pour 13 p. 100 d'une carcasse et ce sont les marchés d'exportation qui permettent de rentabiliser une carcasse entière et d'établir des prix intérieurs compétitifs. Les prix de certaines coupes, notamment celles correspondant aux produits importés, se sont éventuellement ajustés à la baisse, mais dans l'ensemble l'ajustement des prix à la baisse n'a pas atteint les niveaux attendus par plusieurs consommateurs et analystes.

Plusieurs de ces arguments n'ont pas convaincu le Comité qui considère qu'un secteur de la chaîne de transformation de la viande bovine ne devrait pas profiter indûment d'une crise qui affecte durement les éleveurs canadiens, surtout quand ce secteur reçoit de l'aide gouvernementale. Par conséquent,

RECOMMANDATION 7

Le Comité permanent recommande que le Bureau de la concurrence mène une enquête sur la formation des prix de la viande de bœuf aux niveaux de la transformation et du détail. Pour ce faire, le président du Comité et cinq autres membres formuleront par écrit une demande officielle auprès du Bureau.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Le Comité permanent recommande de mettre en œuvre des mesures visant à garantir l'absence de matériels à risques spécifiés dans l'alimentation pour le bétail, d'en assurer le respect et d'en vérifier l'application.

RECOMMANDATION 2

Le Comité permanent recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec l'ACIA, le secteur et les provinces, voit à l'amélioration dès que possible du Programme canadien d'identification du bétail, en établissant un système national de traçabilité qui soit exhaustif et rentable.

RECOMMANDATION 3

Le Comité permanent recommande la formation d'un groupe de travail gouvernement/industrie qui se concentrerait spécifiquement sur les questions commerciales relatives à l'ouverture totale des marchés d'exportation pour le bétail et ses produits carnés.

RECOMMANDATION 4

Le Comité permanent recommande que les représentants du secteur du bétail et le Parlement soient mis au courant régulièrement des efforts diplomatiques et des missions commerciales qui visent à améliorer le commerce du bétail au Canada.

RECOMMANDATION 5

Afin que les coûts additionnels résultant de changements apportés aux pratiques d'inspection, d'équarrissage et de traçabilité ne soient pas entièrement refilés aux éleveurs de bétail, le Comité permanent recommande que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire augmente le budget de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

De plus, le Comité recommande que le ministre s'engage à mettre en place un vérificateur chargé de veiller à ce que les coûts additionnels soient maintenus bas et qu'ils soient bien répartis entre les intervenants du secteur du bétail.

RECOMMANDATION 6

Le Comité permanent recommande un plan d'indemnisation pour un programme d'abattage sélectif, incluant les vaches de réforme, selon un taux d'attrition qui permettrait à l'industrie de mieux équilibrer l'offre et la demande.

Comme un tel programme exige le développement de produits carnés à plus grande valeur ajoutée, le Comité recommande aussi que le gouvernement appuie l'industrie par un fonds d'aide spécial pour le développement de nouveaux débouchés.

RECOMMANDATION 7

Le Comité permanent recommande que le Bureau de la concurrence mène une enquête sur la formation des prix de la viande de bœuf aux niveaux de la transformation et du détail. Pour ce faire, le président du Comité et cinq autres membres formuleront par écrit une demande officielle auprès du Bureau.

ANNEXE A
LISTE DES TÉMOINS

Associations et particuliers	Date	Réunion
Agence canadienne d'inspection des aliments	27/05/2003	32
Robert Carberry, vice-président		
Claude Lavigne, directeur exécutif associé		
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire		
Gilles Lavoie, directeur général principal, Opérations et Direction des services à l'industrie agricole, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés		
Alberta Beef Producers	05/06/2003	36
Arno Doerksen, directeur général		
Association canadienne des éleveurs		
Jim Caldwell, directeur, Affaires gouvernementales		
Stan Eby, vice-président		
Dennis Laycraft, vice-président exécutif		
Ben Thorlakson, directeur général, Canada Beef Export Federation		
Brad Wildeman, président, Comité du commerce extérieur		
Agence canadienne d'inspection des aliments	30/06/2003	39
Robert Carberry, vice-président		
Association canadienne des éleveurs		
Jim Caldwell, directeur		
Stan Eby, vice-président		
Brad Wildeman, président		
Butte Grain Merchants		
Rick Paskal, éleveur de bovins d'Alberta		
Cor Van Raay, éleveur de bovins d'Alberta		
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire		
Gilles Lavoie, directeur général principal, Opérations et Direction des services à l'industrie agricole, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés		
Andrew Marsland, directeur général, Bureau des marchés internationaux		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Andrew Moroz, directeur, Politique sur la réglementation commerciale		
Claudio Valle, directeur, Barrières techniques et réglementation		

Associations et particuliers	Date	Réunion
À titre individuel	30/06/2003	39
Calvin Vaags		
Canada Beef Export Federation	10/07/2003	40
Ted Haney, président		
Conseil canadien des distributeurs en alimentation		
Paul Fortin, vice-président		
Nick Jennery, président et directeur exécutif en chef		
Kim McKinnon, vice-présidente		
Conseil des viandes du Canada		
Robert Weaver, gérant général		
Maurice Guillemette Inc.		
Pierre Guillemette, copropriétaire		
André Toutant, directeur général		
Retail Ready Inc.		
John Ferraro, président		
Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce		
Paul Meinema, président		
Agence canadienne d'inspection des aliments	11/08/2003	41
Robert Carberry, vice-président		
Association canadienne des éleveurs		
Stan Eby, vice-président		
Carman Meats Inc.		
Jim Holmes, président		
Lakeside Packers		
Garnett Altwasser, président-directeur général		
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire		
Gilles Lavoie, directeur général principal, Opérations et Direction des services à l'industrie agricole, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés		
Andrew Marsland, directeur général, Bureau des marchés internationaux		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Andrew Moroz, directeur, Politique sur la réglementation commerciale		
Claudio Valle, directeur, Barrières techniques et réglementation		

Associations et particuliers	Date	Réunion
Nilsson Brothers	11/08/2003	41
Brian Nilsson, coprésident-directeur général		
Produits de viande Levinoff limitée		
Brian Read, directeur général		
St. Helen's Meat Packers Ltd.		
Robert Bielak, président		
Producteurs laitiers du Canada	30/09/2003	44
Réjean Bouchard, directeur adjoint, Politiques et production laitière		
Bruce Saunders, deuxième vice-président		
Financement agricole Canada	02/10/2003	45
John Ryan, président-directeur général		
Janet Wightman, vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation		
Association des banquiers canadiens	07/10/2003	46
Terry Campbell, vice-président, Politique		
Banque Canadienne Impériale de Commerce		
Pieter Kleinschmidt, vice-président, Crédit agricole		
Banque de la Nouvelle-Écosse		
Bob Funk, vice-président, Agriculture		
Banque Nationale du Canada		
Yvan Beaudin, directeur, Services aux agro-entreprises		
Banque Royale du Canada		
Brian Little, directeur national, Agriculture et Agro-entreprises		
BMO Banque de Montréal		
Don Wither, directeur, Solutions pour les segments de marché		
TD Canada Trust		
David Marr, directeur national, Services agricoles		
Mediagrif Technologies Interactives	21/10/2003	48
Michel Simard, chef de l'exploitation		
Viewtrak Technologies Inc.		
Jake Burlet, président et chef de la direction		
Michael Conlon, chef de la technologie		

ANNEXE B
LISTE DES MÉMOIRES

Agence canadienne d'inspection des aliments

Canada Beef Export Federation

Carman Meats Inc.

Conseil des viandes du Canada

Financement agricole Canada

Maurice Guillemette Inc.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Mediagrif Technologies Interactives

Producteurs laitiers du Canada

Vaags, Calvin

Viewtrak Technologies Inc.

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de présenter une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, (*séances n^{os} 32, 36, 39, 40, 41, 44, 45, 46, 48 et 51 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

Paul Steckle, député
Huron—Bruce

PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 29 octobre 2003
(*Séance n° 51*)

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h35, dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Paul Steckle, (*président*).

Membres du Comité présents : Gérard Binet, Claude Duplain, Larry McCormick, Louis Plamondon, Gerry Ritz, Paul Steckle et Rose-Marie Ur.

Membres substituts présents : Stan Dromisky pour John Maloney, Nancy Karetak-Lindell pour Bob Speller et John O'Reilly pour Rick Laliberte.

Aussi présent : *Bibliothèque du Parlement* : Jean-Denis Fréchette, analyste principal.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité reprend son étude de projet de rapport sur la situation de l'ESB au Canada.

Il est agréé, — Que l'ébauche de rapport, telle que modifiée, soit adoptée.

Il est agréé, — Que le rapport soit intitulé : *L'enquête et la réponse du gouvernement suite à la découverte d'un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine*.

Il est agréé, — Que, dans la mesure où cela ne modifie pas le contenu du rapport, le président, le greffier et les attachés de recherche soient autorisés à apporter au rapport les modifications jugées nécessaires (erreurs de grammaire et de style).

Il est agréé, — Que le président présente ce rapport à la Chambre comme le 3e rapport du Comité.

Il est agréé, — Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

À 15h59, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

La greffière du comité

Bibiane Ouellette